

BESOIN DE RENSEIGNEMENT

Par Profil supprimé Postée le 07/06/2014 11:25

Bonjour ,

Mon histoire est certainement comme celle de beaucoup d'autre , je suis une adulte qui cherche facilement a comprendre les gens pourtant depuis mes 14 ans mon père qui buver de temps en temps c'est mis à boir un peu plus souvent puis à boir des alcool un peu plus fort et depuis bientôt 10 ans il n'a pas arrêté .

Ma mère et moi avonsun peu tout essayer pour le faire arrêté , lui donner des limite cacher les bouteilles ,les vider mais rien n'y a fais .

Pour lui il ne bois pas , ne veux pas être soigné , il nie ou il trouve des pretextes en nous disant qu'il ne bois pas une bouteille mais la fin de celle ci .

Nous en somme arrivée toute les deux a dire stop a le mettre en face de la réalité pour qu'il voit ce qu'il ce passe mais toujours rien .

Il c'est fais arrêter pour ivresse sur la voix publique il a passé une nuit en cellule de degrisement , on penser qu'il aurai compris , toujours pas .

Aujourd'hui après tout ce temps a essayer de le faire changer , de le faire prendre consiance et de parler avec lui je n'ai plus la force de supporter cela .

Les seul jour ou il ne boit pas sont ceux où ma mère ne travail pas .

J'aimerais savoir comment faire pour que ma fammille ne se déchir plus comme ça . Que le dialogue de sourd s'arrête .

Mise en ligne le 10/06/2014

Bonjour,

Après de nombreuses années de consommation pour votre père, et de tentatives d'essayer de le faire arrêter pour votre mère et vous-même, vous souhaitez aujourd'hui que votre famille cesse de se déchirer, que ce dialogue de sourd s'arrête. Nous comprenons votre découragement face à cette situation difficile qui dure depuis longtemps.

Comme vous l'avez certainement compris, il n'est pas possible d'obliger quelqu'un qui boit à arrêter s'il ne le souhaite pas. Dans ce genre de situation, tout le monde souffre, et il est important que chacun puisse trouver le soutien et l'aide nécessaires. Pour l'instant, votre père ne veut pas de l'aide que vous lui proposez. Vous, ainsi que votre mère, pouvez par contre vous adresser à un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces centres reçoivent autant les personnes qui boivent que les membres de l'entourage pour des conseils et du soutien. Cela n'aura pas pour effet de faire cesser ses consommations à votre père car lui seul peut décider de cela. Mais vous serez entendue et soutenue dans les difficultés que vous vivez, et pourrez ainsi réfléchir, avec les professionnels, aux choses possibles pour que les choses aillent mieux.

Vous trouverez les adresses de ces centres dans votre département ici, n'hésitez pas à les contacter.

Pour d'autres informations, ou pour en parler de vive voix, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé depuis un poste fixe, anonyme, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
